

Employeurs agricoles : des services MSA + simples

La MSA poursuit son travail de fond en matière de simplification administrative et propose des services plus accessibles, plus pratiques, et adaptés aux réalités des employeurs agricoles.

Msa Poitou

L'application mobile

« ma MSA & moi »
désormais accessible aux employeurs

Déjà utilisée par de nombreux particuliers, elle est désormais ouverte aux entreprises agricoles. Objectif : permettre aux employeurs d'effectuer certaines démarches directement depuis leur smartphone.

Une fois connectés avec leur numéro de Siret les employeurs peuvent : gérer leurs déclarations via le Tesa simplifié, transmettre des documents (bulletins de salaire, attestations, etc.), échanger avec leur MSA grâce à la messagerie sécurisée et demander un rendez-vous en ligne.

Toutes les démarches ne sont pas encore réalisables via l'application (comme la déclaration préalable à l'embauche, à effectuer depuis un ordinateur).

Des offres MSA simplifiées pour améliorer le quotidien des employeurs.

CCMSA

Le Tesa simplifié, pour des embauches plus rapides

Outil utile pour les petites structures agricoles, le Tesa simplifié reste un levier précieux pour faciliter l'embauche en CDD de courte durée (jusqu'à 3 mois). En centralisant les principales formalités liées à l'embauche, à la paie et à la fin de contrat, il permet de gagner du temps et de sécuriser les



démarches. Simple d'utilisation, l'outil est accessible sur msa.fr et sur l'application mobile.

Santé et sécurité au travail : des démarches simplifiées sur msa.fr

De nouvelles fonctionnalités Santé-Sécurité au Travail (SST) sont désormais disponibles dans « Mon espace privé » sur le site msa.fr. Elles permettent notamment : de demander une visite médicale (reprise ou à la demande), de consulter les contacts et ressources en SST, d'accéder aux documents réglementaires, et de déposer en ligne le DUERP, document à mettre à jour chaque année. Ces évolutions, conçues en lien avec les retours d'employeurs, visent à

mieux centraliser les démarches et à sécuriser leur transmission, dans un espace unique.

Un Cerfa désormais accessible en ligne

Dans une logique de dématérialisation progressive, le formulaire permettant d'opter pour le paiement trimestriel des cotisations sur salaires est désormais disponible en ligne, via l'espace privé de l'employeur, rubrique « Cotisations ». Un gain de temps pour les structures qui souhaitent adapter le rythme de paiement de leurs cotisations.

Un guide « j'embauche un saisonnier » en ligne

Pensé comme un véritable pense-

bête, ce support décline pas à pas les obligations des employeurs et les droits des salariés, du recrutement jusqu'à la fin du contrat. Un allié indispensable pour sécuriser les pratiques de travail, gagner du temps et aborder la saison en toute sérénité. Disponible dès maintenant en accès libre sur MSA Poitou.fr

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site MSA Poitou.fr.

Séquence bien-être

Parce que se sentir bien passe aussi par l'équilibre au quotidien, le Conseil départemental de la Vienne, en partenariat avec l'Asept Poitou et la MSA Services Poitou, propose une réunion de prévention dédiée au bien-être et à l'équilibre de vie. Sommeil, gestion du stress et des émotions, lien social... autant de clés essentielles pour rester en forme, garder le moral et continuer à profiter pleinement de sa retraite. Cette journée « Bien-être : cultiver son équilibre au quotidien » sera animée par une psychologue en prévention. Elle aura lieu à la salle des fêtes (12 route de l'Étang) de Saint-Jean de Sauves, lundi 24 août à 14h. L'entrée est gratuite et la réunion s'adresse à tous les seniors, quel que soit leur régime de retraite. Une pré-inscription par téléphone est obligatoire au 05 49 44 56 36.

Entretenir sa mémoire

Dans une démarche de prévention santé et de bien vieillir, MSA Services Poitou et Cap Limousin Poitou-Charentes, en coordination avec l'Asept Poitou, proposent de participer au parcours « Peps Eurêka Mémoire ». Ce programme de 12 séances (ateliers gratuits ouverts à tous les seniors quel que soit leur régime de retraite) associe stimulation cognitive et activité physique adaptée, pour entretenir les fonctions cérébrales tout en prenant soin de son corps. La première séance est organisée lundi 7 septembre prochain, de 9h30 à 12h, salle du bourg, 1 rue de la mairie, à Sérigny. Renseignements et inscriptions au 05 49 44 89 67.